

# Le Journal du Conseil de quartier

GABRIEL-PÉRI / ESTIENNE D'ORVES

**Vous avez les idées ...**

**...nous avons l'outil : le conseil de quartier**

« Présidente du Conseil de quartier Gabriel Péri/Estienne d'Orves, j'ai l'honneur d'être une des chevilles ouvrières entre les habitants du quartier, les membres du conseil et les élus. Le conseil de quartier c'est savoir se rassembler autour d'une table pour travailler ensemble à la construction de projets ou à la recherche de solutions aux problèmes. C'est être des citoyens actifs. »

Marie-Lise Vallée, collègue habitants



« Le bilan de cette première année est positif pour les représentants de parents d'élèves car les abords des écoles ont été sécurisés. Nous sommes les porte-parole des habitants de notre quartier, nous proposons des axes d'amélioration. La mairie essaye de satisfaire nos requêtes dans la limite de ses compétences. »

Marie FERRON pour AM STRAM GRAM, collègue Henri Dunant et groupe scolaire Henri-Martin



« Siéger au conseil de quartier pour une association comme l'ACO, c'est faire remonter les informations et problèmes des habitants de « vive voix » aux élus y siégeant. C'est participer à des réunions organisées par la Ville (agenda 21, circulation dans la Ville, rénovations des places Aragon et V. Basch, révision du PLU...) afin de vous les retransmettre. »

Ellen LEVY, Association Colombes Ouest



« Membre du conseil de quartier et Présidente de l'association de parents d'élèves FCPE au collège Henri Dunant. Je suis mère de trois enfants. Je me suis forcément impliquée sur l'année 2009 pour que la sécurité de nos enfants soit garantie aux abords des établissements scolaires du quartier. Je suis à votre disposition pour transmettre vos souhaits d'amélioration quelque soit le sujet au conseil de quartier. »

Evelyne LANOIR, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) collège Henri Dunant et groupe scolaire Henri Martin



« Je suis venue au conseil de quartier avant tout pour aborder les problèmes de sécurité aux abords de l'école Marcel Pagnol pour laquelle je suis représentante de parents d'élèves. J'ai également participé activement à la phase diagnostic du plan de déplacement de Colombes afin de faire prendre en compte les remarques des riverains du quartier". Christine BOURDIN, représentante de l'Union des Parents Indépendants de Colombes (UPIC) de l'école Marcel Pagnol, maman de jumeaux, Colombienne depuis 3 ans.



Aline CHEMIN, Directrice de l'école primaire Marcel Pagnol depuis 3 ans. Elle habite Colombes depuis 20 ans et est co-responsable d'une association de quartier au Petit-Colombes, « Les Petits Toits »



Raoul FORTAS, retraité exerçant différentes activités intergénérationnelle



Le 1<sup>er</sup> octobre 2008 s'est tenue la première réunion. Où y ont été désignés par tirage au sort et pour trois ans les membres du conseil de quartier : Gabriel Péri/ Estienne d'Orves.

# TITRE À VENIR

Aïssa BEN BRAHAM, Adjoint au Maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers et à la citoyenneté, ainsi que Philippe SARRE Maire de Colombes, sont membres de droit de l'ensemble des conseils de quartiers et ne sont pas comptabilisés au titre de représentants de la majorité.

## Collège représentant le Conseil Municipal :

- Kamel BOUHALOUFA, Adjoint au Maire, délégué des quartiers Nord-ouest de Colombes, délégué au sport et vice-président du conseil de quartier
- Patricia PACARY, Conseillère municipale, chargée des centres de vacances
- Edouard PHANOR, Adjoint au Maire, délégué à la jeunesse et aux nouvelles technologies
- Lionel RAINFRAY, Conseiller municipal

## Collège des représentants des écoles :

- Marie-Hélène ANDRE pour le collège Henri Dunant
- Aline CHEMIN, Directrice de l'école primaire Marcel Pagnol
- Monique FERRE, Directrice de l'école Henri Martin (nouveau membre sept 2009)

## Le conseil de quartier même s'il n'a pas de pouvoir décisionnel a vocation d'être :

- Un lieu d'échanges entre les habitants, les acteurs du quartier et les élus.
- Un lieu de consultation, de participation, de réflexion et de concertation.
- Les membres du conseil de quartier participent à la construction de la décision et s'engagent à faire remonter auprès des élus les propositions et les demandes des habitants.
- Le conseil de quartier ne gère pas les conflits entre personnes.

## Le quartier Gabriel Péri/Estienne d'Orves est :

- À la jonction des deux rues Gabriel Péri, Estienne d'Orves entre un l'habitat collectif en mixité sociale (logements sociaux et copropriétés) et un vaste secteur pavillonnaire.
- Une zone d'activité artisanale, d'aménagement concerté, des commerces (cafés, boulangeries, supérette, pharmacies...).
- Et aussi, une crèche parentale, des groupes scolaires, un collège, des églises, un square, un terrain de boules, un gymnase, un équipement d'intérêt collectif.



## Collège des Parents d'élèves :

- Christine BOURDIN, représentante de l'Union des Parents Indépendants de Colombes (UPIC)
- Marie FERRON pour AM STRAM GRAM, collège Henri Dunant et groupe scolaire Henri Martin
- Evelyne LANOIR, représentante de la Fédération des Conseils de Parents Elèves (FCPE) collège Henri Dunant et groupe scolaire Henri Martin

## Référents administratifs :

- Ibrahima SAMBOU, Abdelkrim GHAIB



### Collège Habitants :

- Arlette BOUTIN, démissionnaire pour cause de déménagement et remplacée par Martin CHOQUET
- Marie-Odile DENY
- Christian DESOBRY
- Madeleine FILIPPI
- Mireille FIRTINA
- Raoul FORTAS
- Erwann LE GUERN
- Maryline NOUEL
- Marie-Lise VALLEE, Présidente du Conseil de quartier

### Collège Associations :

- Ahmed BERIBECHE pour Jour de Crèche
- Jacques BOUDIN pour l'Amicale Chatou
- Martine FEBVRE pour La Cave à Théâtre
- Ellen LEVY pour l'Association Colombes Ouest
- Thibaud ODENAL



### Collège Commerçants/Artisans :

- Martine CHAUMETTE pour le café Le Record

## Bilan de la première année de travail

Quelques exemples du travail effectué depuis sa mise en place par le conseil de quartier Gabriel Péri/Estienne d'Orves en collaboration avec les habitants, les administratifs et les élus de Colombes.

### Les membres du conseil ont apporté des suggestions qui ont été retenues sur :

- **L'aménagement de la rue des Gros Grès** et la sécurisation des piétons principalement autour du collège et du consulat du Maroc.
- **Une réflexion a été menée** sur l'agencement de la rue Gabriel Péri aux abords de l'école Henri Martin ainsi qu'à ceux de l'école Marcel Pagnol (signalétique horizontale rue d'Estienne d'Orves et Gabriel Péri) avec la demande de renforcer la présence des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pour le groupe scolaire Henri Martin.
- **Depuis avril 2009**, une réflexion par les membres du conseil est en cours sur les sens de circulation du quartier et sur l'étude du stationnement et de mise en sécurité de la rue Colbert et de sa zone 30 (pose d'un stop au croisement Colbert/Agriculture).

### Les membres du conseil Gabriel Péri/Estienne d'Orves ont participé :

- **À la réalisation des fiches** de diagnostic du plan de déplacements de Colombes et aux réunions de présentation du diagnostic (octobre 2009 gymnase école Henri Martin et Conservatoire de musique).
- **Les membres du conseil** sont intervenus à la réunion sur la sécurité de juin organisée par le Maire en présence du commissaire de Police Nationale et du Directeur de la police municipale (gymnase école Henri Martin).
- **Des membres du conseil** ont intégré les 6 ateliers Développement durable sur le premier semestre 2009 et ont participé aux réunions de présentation (livret blanc).
- **Des membres du conseil** ont concouru aussi à l'organisation de la fête de quartier (square Médéric du 20 juin 2009) et au réaménagement de la place Victor Bash.



# Zoom sur la réunion publique de janvier 2009

Le 28 janvier 2009, les habitants du quartier ont abordé lors de la réunion publique les sujets cités ci-dessous. Certains ont pu être traités par le conseil de quartier dans le domaine de compétence et les autres sont en cours d'étude :



## 1. Liens avec les habitants

- **Impliquer le conseil de quartier** dans l'événementiel « Immeuble en fête ».
- **Créer une fête** dans la cité Gabriel Péri.
- **Diffuser un questionnaire** aux habitants du quartier pour connaître leurs questions.
- **Implanter de boîtes à idées** sur le quartier.
- **Afficher les comptes-rendus** sur les panneaux administratifs du quartier ou sur un espace de panneau spécifique « Conseil de quartier ».



## 3. Cadre de vie

- **Enrichir les deux espaces jeux** pour enfants de la cité Gabriel Péri, de nouvelles structures, sur un panel plus large de tranche d'âge.
- **Entretien et clôturer ces espaces jeux** au point de vue de l'hygiène et de la sécurité. Ces espaces jeux sont des lieux fréquentés par les enfants demeurant dans le voisinage mais aussi par les assistantes maternelles et les enfants de l'école Marcel Pagnol.
- **Nettoyer plus régulièrement** la rue Moslard, lieu de passage des collégiens vers le collège de la rue des Gros-Grès.

**Vous pouvez contacter le conseil de quartier Gabriel Péri/Estienne d'Orves** en lui adressant vos courriers et vos messages :  
**à la mairie Aragon** dans la boîte à idées située au café Le Record (angle de la rue Gabriel Péri/Colbert), membre du collège commerçant du conseil de quartier.



## 2. Sécurité

- **Appuyer les demandes** faites en janvier au commissaire de police par des amicales de la rue Gabriel Péri.
- **Exiger plus de passage** des forces de l'ordre dans la cité Gabriel Péri /Estienne d'Orves.
- **Soutenir les demandes** de signalétiques sur la sécurité aux abords de l'école
- **Argumenter sur la présence** de deux ASVP à la sortie de l'école Henri Martin car c'est aussi un lieu de passage des collégiens vers le collège de la rue des Gros Grès.
- **Modifier le feu clignotant** de la rue Estienne d'Orves, très long à se déclencher, après la demande de piétons.
- **Privilégier le stationnement** alterné, moins pénalisant pour les habitants des rez-de-chaussée en cas de stationnement d'un camion devant leurs fenêtres).



## 4. Développement durable

- **Favoriser** les déplacements pedestres.
- **Communiquer sur le pédibus** (déplacement par groupe d'enfants avec accompagnement d'adultes pour se rendre à l'école).
- **Impliquer le conseil de quartier** dans l'organisation avec les associations de parents d'élèves des pédibus.
- **Pratiquer une étude** sur les déplacements à vélo
- **Répertorier les zones 30** du quartier
- **Solliciter la création d'emplacements** de stationnement pour les vélos.
- **Inviter en tant qu'expert** à une réunion thématique vélo des personnes se déplaçant à vélo.

**PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE**  
**LE 28 JANVIER 2010 à 20h**  
**ÉCHANGÉONS AUTOUR D'UNE GALETTE**  
Gymnase école Henri-Martin, entrée par l'école: 325, rue Gabriel Péri